

N°
97

 Apei Périgueux

Vivons ensemble nos différences 

REFLETS

Novembre
2025



Autodétermination
**LE DROIT DE CHOISIR
SA VIE**

Accompagner l'autodétermination.



Hervé MAZIERE
Président de l'Apei Périgueux

Depuis plusieurs années, les associations du mouvement Unapei se sont engagées dans une transformation profonde de leur accompagnement : une évolution qui vise à placer la personne au cœur de chaque décision, de chaque projet, de chaque trajectoire de vie. Dans le cadre de notre projet associatif 2023/2030 nous avons donc décidé parmi nos orientations stratégiques de relever un Défi qui vise à « Permettre à chacun de trouver sa place dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'autodétermination ».

Mais qu'est-ce que l'autodétermination ? C'est tout simplement le droit — fondamental — de chaque personne à faire ses propres choix, à exprimer ses préférences, à décider pour elle-même. C'est une reconnaissance pleine et entière de la capacité des personnes en situation de handicap à être actrices de leur vie, avec l'accompagnement adapté quand c'est nécessaire. L'autodétermination est une demande gran-

dissante des personnes accompagnées que souligne notamment la revendication de l'association Nous Aussi avec son slogan « Rien pour nous sans Nous ».

Déployer l'autodétermination, ce n'est pas ajouter une case de plus à cocher dans un projet personnalisé. C'est adapter les postures de l'ensemble des parties prenantes (personnes accompagnées, familles, professionnels, partenaires). C'est aussi interroger nos habitudes. C'est donner de l'espace à la « parole », valoriser les envies, encourager la prise de risque mesurée, et soutenir l'exercice des droits. Cela suppose aussi de faire confiance, de cheminer ensemble.

L'ensemble des personnes accompagnées sont concernées. En effet, le choix de la personne ne doit pas être réservé aux plus capables d'y accéder mais concerne aussi celles dont l'autonomie de décision est altérée.

Les élus du Bureau et les cadres de l'association ont ouvert la marche en novembre 2024 par leur participation à un séminaire dédié. Les formations ont démarré avec notamment des personnes accompagnées siégeant aux CVS mais aussi des professionnels et une séance de sensibilisation des familles.

Ces premières séances de formation ont été globalement très appréciées des différents participants. Des actions ponctuelles sont déjà engagées. Pour une résidente, c'est elle-même depuis la formation qui va prendre le rendez vous chez la coiffeuse. Un autre résident a demandé à participer à la réunion concernant son projet personnalisé avec les professionnels.

Les formations vont bien sûr continuer avec notamment, la formation de référents au sein des établissements afin d'accompagner le déploiement de cette démarche à notre rythme et surtout celui de « nos enfants ». Cela s'inscrit dans le long terme. Le principe d'une déclinaison type S3A -Accueil, Accompagnement, Accessibilité- en triple expertise (personnes accompagnées, familles, professionnels) est à privilégier.

Nous devons aussi veiller à maintenir un équilibre entre autonomie et protection, et conduire une réflexion sur les conditions du vivre ensemble sous le prisme de l'éthique. La liberté de choix, le pouvoir d'agir sont étroitement liés à la sécurité et la protection. Nous devrons prendre des décisions dans des cadres protecteurs qui doivent évoluer. L'éthique doit guider nos décisions et nos comportements pour garantir un accompagnement de qualité.

Soyons aussi vigilants car au nom de l'autonomie, de l'autodétermination, l'Etat cherche à nous retirer des moyens d'accompagnement. Non, la solidarité doit continuer et ses formes doivent évoluer. Il faut protéger l'autonomie, l'autodétermination. C'est le combat que notre mouvement doit mener.

Chaque personne que nous accompagnons a des rêves, des besoins, des projets, aussi singuliers qu'essentiels. Notre rôle est de l'entendre, de la respecter et de lui donner les moyens de se réaliser.

L'autodétermination est un chemin. Ensemble, empruntons-le avec conviction.

Bonne lecture

Depuis plusieurs années, les associations de l'Unapei mettent en place l'autodétermination.

L'autodétermination est dans notre projet associatif de 2023 à 2030.

Nous allons accompagner les personnes en situation de handicap vers l'autodétermination.

Que veut dire l'autodétermination ?

L'autodétermination permet à chaque personne de faire ses choix et de dire ses souhaits.

L'association Nous Aussi dit : « Rien pour nous sans Nous ».

L'autodétermination permet de donner la parole aux personnes accompagnées.

Toutes les personnes accompagnées sont concernées par l'autodétermination.

En novembre 2024, nous avons proposé des formations à l'autodétermination.

Les personnes élues du CVS et des professionnels ont participé à ces formations.

CVS : Conseil de la Vie Sociale.

Les premières formations ont été appréciées par tout le monde.

Cette formation permet aux personnes accompagnées à apprendre à faire leurs choix.

Par exemple : une résidente prend elle-même rendez-vous chez la coiffeuse.

Nous allons continuer la formation de référents dans nos établissements.

Les référents permettent de continuer l'autodéterminations des personnes accompagnées.

Nous allons utiliser la triple expertise pour faire les projets des personnes.

La triple expertise réunit les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.

Il faut garder un équilibre entre l'autodétermination et la protection.

La liberté des choix doit être respectée et les personnes accompagnées doivent être protégées.

Nous ferons des choix pour garder un accompagnement de qualité.

Il faut protéger l'autonomie et l'autodétermination.

L'autodétermination est notre combat.

Chaque personne accompagnée a des rêves, des besoins et des projets.

Notre travail est de soutenir les personnes accompagnées.

Faisons l'autodétermination ensemble.

Bonne lecture

Autodétermination

LE DROIT DE CHOISIR SA VIE

L'autodétermination des personnes accompagnées fait partie des orientations prioritaires définies par l'Apei Périgueux dans son projet associatif. Cette valeur fondamentale oriente les actions mises en place au quotidien et témoigne d'un engagement fort en faveur du respect des droits, du libre choix et de la participation active des personnes.

L'AUTODÉTERMINATION, QU'EST CE QUE C'EST ?

L'autodétermination se définit comme **le droit et la capacité pour toute personne d'exercer un contrôle sur sa propre vie, de faire des choix éclairés et d'être l'actrice principale des décisions qui la concernent**, quelles que soient ses limitations cognitives, psychiques ou physiques.

Elle repose sur des fondements théoriques solides, notamment les travaux du chercheur américain Michael WEHMEYER et de ses collaborateurs, qui en identifient quatre composantes essentielles : **l'autonomie décisionnelle**, c'est-à-dire la possibilité pour la personne d'exprimer ses préférences et de décider pour elle-même dans tous les aspects de sa vie; **l'empowerment, ou pouvoir d'agir**, qui renvoie au

développement des compétences et de la confiance en soi pour défendre ses droits et influencer son environnement ; **l'autorégulation**, qui permet à chacun de fixer ses propres objectifs, de planifier ses actions et d'évaluer ses progrès ; enfin, **la réalisation de soi**, qui concerne la construction de son identité et la poursuite de ses aspirations personnelles.

Ce principe s'inscrit dans un cadre juridique international, notamment à travers la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH), adoptée par l'ONU en 2006. Celle-ci affirme le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle, y compris la liberté de faire ses propres choix, et de l'indépendance de la personne.

En France, cette conception transforme progressivement

les pratiques du secteur médico-social. La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale marque une étape décisive en réaffirmant les droits des personnes accompagnées, en individualisant les accompagnements, et en consacrant leur liberté de choix et d'expression. Elle rend notamment obligatoire la remise de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie à toute personne bénéficiant d'un accompagnement dans un établissement ou service social ou médico-social.

Cette charte, bien que n'ayant pas valeur de loi, constitue un document de référence éthique et réglementaire. Elle énonce les droits fondamentaux comme le respect de la dignité, de la vie privée, le libre choix, le consentement éclairé, la participation, la liberté d'expression et de circulation. Chaque établissement doit par

DOSSIER THÉMATIQUE

ailleurs élaborer un règlement de fonctionnement, document interne qui précise les modalités concrètes d'application de ces droits. Par exemple, le droit à la participation y est décliné à travers l'organisation de Conseils de la Vie Sociale ou la place accordée à la personne dans l'élaboration de son projet personnalisé.

L'article 4 de la charte insiste particulièrement sur trois piliers : **le libre choix**, en permettant à la personne de choisir ou de participer aux choix la concernant ; **le consentement éclairé**, en garantissant l'accès à une information compréhensible et adaptée ; et **la participation**, en reconnaissant à chacun la capacité d'agir et de s'exprimer dans tous les domaines de sa vie.

L'autodétermination, telle qu'elle se construit aujourd'hui, engage à dépasser une vision centrée sur les déficiences pour reconnaître chaque personne comme experte de sa propre vie, et actrice de son parcours. Elle constitue un véritable changement de paradigme dans les pratiques d'accompagnement. Elle représente une philosophie fondée sur le respect de la personne et un levier essentiel d'émanicipation pour les personnes en situation de handicap.

UN MOUVEMENT NATIONAL IMPULSÉ PAR L'UNAPEI

L'Unapei place l'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap au cœur de son projet

associatif. Ce positionnement s'est notamment illustré lors de son 59^e congrès, organisé en 2019, sur le thème : «Choisir sa voie et vivre sa vie: être accompagné pour mieux décider». Dans son discours d'ouverture, Luc GATEAU, président de l'Unapei, a encouragé le réseau à « **continuer à agir en précurseur et à s'impliquer pleinement dans la transition inclusive** ».

Trois tables rondes ont permis d'approfondir cette thématique : la première portait sur **les conditions permettant aux personnes de décider de leur projet de vie et d'exprimer leur avis sur tout ce qui les concerne**, en s'appuyant sur les notions de citoyenneté et d'autodétermination; la deuxième interrogeait **les manières de garantir un accompagnement de qualité, respectueux des choix personnels, en questionnant les postures professionnelles** ; la troisième mettait en lumière **l'intérêt de la pair-aidance, comme moyen de valoriser l'expérience vécue au service des autres**.

À l'issue de ce congrès, l'Unapei a transmis au gouvernement ses revendications pour une transition inclusive réellement concertée et solidaire, soulignant que des politiques trop éloignées des réalités risquaient de compromettre l'inclusion concrète.

Le président a également alerté sur le risque d'une « **inclusion au rabais** », qui affaiblirait les droits et les exigences de qualité dans l'accompagnement. Cette dynamique se déploie



.....
« J'ai écrit un livre parce que je voulais montrer que moi aussi j'étais capable de le faire ! On a le droit de faire des choix selon nos envies sans que les autres nous disent quoi faire. Il ne faut pas qu'on se laisse marcher sur les pieds. Et lorsqu'on a besoin d'aide, il faut oser demander. »

Sarah GAILHAC

.....
progressivement au sein des 330 associations du réseau. Pour l'accompagner, Unapei Formation propose depuis 2017 des modules dédiés à la transformation des pratiques professionnelles, selon le principe de la « triple expertise ».

Ces formations s'adressent à différents publics : cadres, professionnels de terrain ou équipes en charge de la mise en œuvre. L'objectif est de faire évoluer les postures professionnelles, en passant d'une logique de substitution à une logique de facilitation. Plusieurs associations du

DOSSIER THÉMATIQUE

réseau développent également des outils concrets.

L'Adapei Papillons Blancs d'Alsace a par exemple réalisé en 2020 **une charte de l'autodétermination transcrète en Facile À Lire et à Comprendre (FALC)**, conçue sous forme de bande dessinée avec la participation directe de personnes accompagnées. Elle a également produit un kit pédagogique, « **Hopla je décide** », à destination des professionnels pour intégrer l'autodétermination dans leurs pratiques.



« Les formations ont été très enrichissantes. Elles nous ont appris qu'il est possible d'écouter les conseils et de dire «non» lorsqu'on n'est pas d'accord ou qu'on ne veut pas faire quelque chose. Elles nous ont aussi permis de comprendre que nous devons gagner en autonomie et ne pas attendre qu'on nous dise quoi faire. »

Elodie LAVIGNE

Par ailleurs, une vidéo explicative intitulée « **L'autodétermination pour les pros** », réalisée par Isabelle DE GROOT (Communicante spécialisée dans le médico-social) en partenariat avec l'Adapei 56, permet d'informer le plus grand nombre.

Autre initiative marquante, le projet « **Changer la donne** » lancé par l'Unapei 30 en 2021. Il s'agit d'une expérimentation de deux ans visant à accélérer la transition inclusive et à renforcer l'autodétermination.

Le projet repose sur trois objectifs : **aborder les personnes par leurs capacités et leurs centres d'intérêt ; expérimenter des solutions concrètes en milieu ordinaire**, notamment dans les domaines de la scolarité, de l'emploi ou de l'habitat ; et **construire des dynamiques de coopération locales et citoyennes**.

La méthodologie suivie comprend quatre étapes : définir collectivement ce que l'on souhaite changer, identifier les priorités, traduire celles-ci en actions concrètes, puis tester les solutions dans des contextes ordinaires.

Cette expérimentation a permis de **mieux comprendre ce que signifie la transition inclusive sur le terrain, d'identifier des actions transposables et de souligner l'importance de la participation réelle des personnes accompagnées**, non plus seulement comme bénéficiaires, mais comme véritables actrices du changement.

LES ACTIONS MENÉES PAR L'APEI PÉRIGUEUX

Dans la continuité des travaux engagés par le réseau Unapei, notre association s'est pleinement investie dans la promotion de l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Cette dynamique a été formalisée et renforcée à l'occasion de la réécriture du projet associatif en 2023, qui a mis en lumière un défi majeur : « permettre à chacun de trouver sa place dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'autodétermination ».

Pour répondre à ce défi, un travail collaboratif a été mené par la commission « Autodétermination », incluant des consultations extérieures et des échanges internes, afin de définir des actions concrètes. Ce processus a abouti à la mise en place de sessions de formation dédiées à l'autodétermination, avec pour objectif de diffuser une culture commune à tous les niveaux de l'association.

Un séminaire s'est tenu en novembre 2024, réunissant les élus du Bureau ainsi que les cadres de l'association. Ce séminaire a été animé par Coralie SARRAZIN, docteure en psychoéducation, engagée en faveur d'une approche participative du handicap et autrice de l'ouvrage « **Handicap, pour une révolution participative** », et Maître NAITALI, avocat spécialisé dans le secteur médico-social.

DOSSIER THÉMATIQUE

Dans la continuité de ce séminaire, un programme de formation a été construit pour le début d'année 2025, en partenariat avec l'Unapei, afin de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes : personnes accompagnées, familles, professionnels.



Formation pour les familles

Le 2 avril 2025, la commission « autodétermination » s'est réunie pour faire le point sur ces formations. Cette rencontre a permis de recueillir les impressions des personnes accompagnées et des professionnels, mais aussi de commencer à réfléchir ensemble aux premières actions concrètes à mettre en place sur le terrain. Les retours ont mis en lumière une prise de conscience importante : plusieurs personnes accompagnées ont exprimé qu'elles se sentaient davantage autorisées à faire leurs propres choix, à dire « non » lorsque cela ne leur convenait pas, et à s'affirmer dans leur quotidien. Des évolutions très concrètes ont rapidement été observées, comme ce résident qui a demandé à être présent lors de la réunion d'élaboration de son projet personnalisé.

L'autodétermination n'est pas une idée abstraite mais une réalité déjà présente dans les

pratiques quotidiennes des établissements et services de l'Apei Périgueux. Comme le souligne son président, Hervé Mazière « **de l'autodétermination, on en fait au quotidien sans même s'en rendre compte** ».

L'enjeu aujourd'hui est de reconnaître ce qui existe déjà, de s'appuyer sur ces bases pour aller plus loin et structurer progressivement une approche collective qui valorise les choix et la participation des personnes.

Cela passe par des actions concrètes, simples mais significatives, comme accompagner une résidente à prendre elle-même ses rendez-vous chez le coiffeur, là où jusqu'à présent les professionnels s'en chargeaient.

L'autodétermination ne se décrète pas : elle se construit dans le temps, pas à pas, avec prudence, en tenant compte du rythme de chacun. Il s'agit d'amener les personnes à mesurer les effets de leurs décisions, à expérimenter, à parfois faire marche arrière, sans que cela soit perçu comme un échec. Pour certaines, notamment celles qui ont toujours vécu en établissement, tout changement peut être désstabilisant. Dans un quotidien souvent très programmé, l'un des défis est aussi d'introduire plus de souplesse et de spontanéité pour mieux répondre aux besoins individuels.

Mettre en œuvre l'autodétermination suppose également des conditions concrètes : l'adaptation des supports de communication en fait partie.

L'Apei Périgueux a depuis plusieurs années développé une expertise dans ce domaine, notamment par le développement de la Communication Alternative et Améliorée (CAA), la formation de professionnels au FALC, la production de documents accessibles, et la création d'un atelier FALC. Cet effort vise à garantir que chacun ait accès à une information claire et compréhensible, condition indispensable pour faire des choix éclairés.

L'accompagnement proposé repose aussi sur un changement de posture : il ne s'agit plus de faire à la place de, mais de soutenir les choix de la personne, de respecter son rythme, ses capacités, et de reconnaître son droit à prendre des risques.

Pour accompagner cette évolution sur le terrain des référents ont d'ores et déjà été formés.

L'Apei Périgueux prévoit également de s'enrichir de l'expérience d'autres associations engagées dans la même démarche. Échanger, s'inspirer de ce qui a été tenté ailleurs, comprendre les étapes, les réussites, les pièges à éviter,...

L'autodétermination, dans cette perspective, devient une culture à construire collectivement, à partir de situations concrètes, dans le respect de chacun, et avec une ambition commune : permettre à chaque personne accompagnée d'être véritablement actrice de sa propre vie.

Rédaction : Amélie BERCHE

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

L'autodétermination des personnes accompagnées est très importante dans le projet associatif de l'Apei Périgueux.

Cela montre notre engagement pour les personnes accompagnées avec :

- le respect de tous leurs droits
- leur liberté de choisir
- leur participation dans leurs décisions

Qu'est-ce que l'autodétermination ?

L'autodétermination c'est le droit pour toutes les personnes de faire des choix.

Mais aussi de prendre des décisions dans leur vie de tous les jours.

L'autodétermination est divisée en 4 parties :

- **L'autonomie décisionnelle**

L'autonomie décisionnelle permet à une personne de dire ses choix pour sa vie.

- **L'empowerment ou pouvoir d'agir**

L'empowerment développe la capacité à faire des choix.

Cela donne de la confiance à la personne pour défendre ses droits.

- **L'autorégulation**

L'autorégulation permet à une personne de choisir ses objectifs.

Cela permet aussi de connaître ses progrès.

- **La réalisation de soi**

La réalisation de soi permet de mieux se connaître.

Cela permet de faire des choix dans sa vie personnelle.

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

L'autodétermination fait partie de la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH) votée à l'ONU en 2006.

ONU : Organisation des Nations Unies



La Convention dit qu'il faut respecter la dignité des personnes.

La dignité c'est respecter qui on est.

La Convention dit qu'il faut respecter le choix des personnes.

En France, la loi du 2 janvier 2002 a changé le travail dans les établissements médico-sociaux.

Cette loi parle des droits des personnes accompagnées par :

- des accompagnements adaptés pour chaque personne
- la liberté des choix de chaque personne

Toutes les personnes accompagnées dans une structure sociale ou médico-sociale reçoivent la « Charte des droits et des libertés de la personne accueillie ».

Une structure est un établissement ou un service.

Cette charte explique les droits comme :

- Le respect
- La vie privée
- Le libre choix
- Donner son accord
- La participation

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

- La liberté de parler
- La liberté de se déplacer

Chaque établissement doit écrire un règlement de fonctionnement.

Le règlement de fonctionnement explique les droits de la personne accueillie.

Par exemple : le droit à la participation.

Les personnes participent aux Conseils de la Vie Sociale (CVS).

L'article 4 de la Charte :

- Le principe du libre choix :

La personne choisit son projet d'accompagnement

La personne donne son avis

- Le consentement éclairé :

Le consentement éclairé c'est l'accord d'une personne.

L'établissement doit vérifier que la personne a compris les informations.

La personne peut ensuite choisir.

- La participation de la personne :

La personne peut être aidée par son représentant légal ou une personne de son choix.

L'autodétermination change l'accompagnement.

On ne parle plus des handicaps des personnes.

Les personnes savent ce dont elles ont besoin.

Elles peuvent décider pour elles-mêmes.

Les personnes sont accompagnées pour décider de leurs choix.

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

Un mouvement national fait par l'Unapei

L'autodétermination est importante pour l'Unapei.

Pendant le congrès de l'Unapei en 2019, il y a eu des discussions sur l'autodétermination :

« Choisir sa voie et vivre sa vie : être accompagné pour mieux décider ».

Luc GATEAU, président de l'Unapei a dit :

« qu'il fallait travailler pour la transition inclusive ».



3 discussions ont été organisées pour l'autodétermination.

La 1ère discussion : comment permettre aux personnes de choisir leur projet de vie et donner leur avis.

La 2ème discussion : permettre un accompagnement de qualité et respecter les choix des personnes.

La 3ème discussion : reconnaître le travail des pair-aidants.

Un pair-aidant est une personne qui vient en aide à une autre personne.

Le pair-aidant a le même handicap que la personne accompagnée.

Après le congrès, l'Unapei a envoyé des demandes et des conseils pour une bonne inclusion au gouvernement.

Le président de l'Unapei ne veut pas « d'une inclusion au rabais ».

Une inclusion au rabais réduirait les droits et la qualité de l'accompagnement.

Depuis 2017, Unapei Formation propose des formations sur « la triple expertise ».

La triple expertise concerne : les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

Toutes ces personnes sont présentes pour accompagner la personne.

Les décisions sont prises par la personne mais elle est aidée.

L'objectif de ces formations est de faire évoluer l'accompagnement.

Par exemple : En 2020, l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace a transcrit une charte de l'autodétermination en Facile A Lire et à Comprendre.



La charte a été créée en bande dessinée par les personnes accompagnées. l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace a aussi fait le kit pédagogique « Hopla je décide ».

Ce kit pédagogique permet aux professionnels de mieux connaître l'autodétermination.

Isabelle DE GROOT a fait une vidéo « L'autodétermination pour les pros » avec l'Adapei 56.

Isabelle DE GROOT est spécialisée dans la communication.



En 2021, l'Unapei 30 a fait le projet « Changer la donne ».

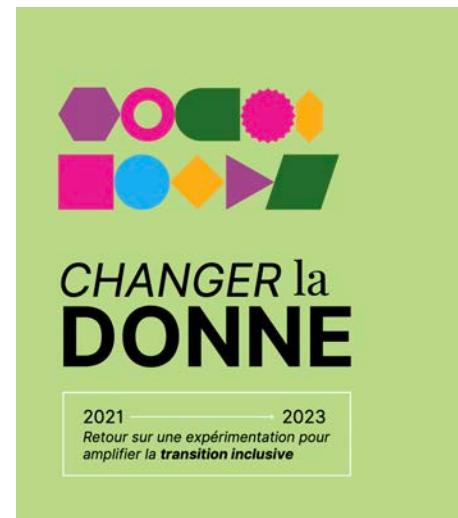


Ce projet doit accélérer l'inclusion et renforcer l'autodétermination.

DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

Les 3 objectifs du projet « Changer la donne » sont :

- Connaitre les personnes par leurs compétences et leurs intérêts
- Tester des solutions en milieu ordinaire (école, emploi, habitat)
- Travailler avec les services et les citoyens



La méthodologie se fait en 4 étapes :

- Se mettre d'accord sur ce que l'on veut changer
- Choisir ce qui est le plus important
- Proposer des actions sur ce que l'on a choisi
- Tester les actions en milieu ordinaire

La méthodologie c'est une façon de travailler

Ce projet a permis de mieux accompagner l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Les personnes accompagnées décident de leur participation à leur projet de vie.

Les actions faites par l'Apei Périgueux

Notre association soutient l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Notre projet associatif de 2023 est :

« Permettre à chacun de trouver sa place dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'autodétermination ».



DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

Pour ce projet, la commission « autodétermination » propose des formations sur l'autodétermination.

Une réunion en novembre 2024 a réuni :

- Les élus du Bureau
- Les responsables de l'association
- Maître NAITALI, avocat spécialiste dans le secteur médico-social
- Coralie SARRAZIN, docteure en psychoéducation

Elle a écrit le livre « Handicap, pour une révolution participative ».

Après cette réunion, nous avons proposé des formations pour les personnes accompagnées, les familles et les professionnels.

Le 2 avril 2025, la commission « autodétermination » s'est réunie pour avoir les avis des personnes accompagnées et des professionnels.

Plusieurs personnes accompagnées ont dit qu'elles s'étaient plus autorisées à faire leurs choix ou dire « non ».

Par exemple : un résident a demandé à participer à son projet personnalisé.

L'autodétermination se fait tous les jours dans les établissements et services de l'Apei Périgueux.

Hervé Mazière, président de l'Apei Périgueux dit :

« On fait de l'autodétermination tous les jours.

Même si on ne s'en rend pas compte ».



DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

Aujourd’hui, l’objectif est de savoir ce qui existe déjà.

Ensuite, il faut continuer à travailler pour accompagner les personnes.

Par exemple : accompagner une résidente à prendre ses rendez-vous chez le coiffeur.

L’autodétermination se construit avec chaque personne accompagnée.

Il faut respecter le rythme de chacun.

L’autodétermination est d’amener chaque personne à :

- prendre ses décisions
- se rendre compte des décisions qui seront prises
- changer de décision sans que cela soit un échec

Certaines personnes vivent depuis très longtemps en établissement.

Leur vie de tous les jours était souvent très organisée.

Pour ces personnes, il est plus difficile de prendre des décisions.

Prendre une décision, cela s’apprend.



La communication est importante dans l’autodétermination.

L’Apei Périgueux propose depuis plusieurs années :

- de la formation de professionnels au FALC
- des documents accessibles
- un atelier FALC à l’ESAT Oséa
- La **CAA** (Communication Alternative et Augmentée).



DOSSIER THÉMATIQUE / FALC

La Communication Alternative et Augmentée (CAA) est un ensemble d'outils pour communiquer.

Elle sert à aider les personnes qui ont des difficultés pour parler ou se faire comprendre.

La CAA peut être utilisée par toutes personnes en difficulté avec la communication.

Utiliser la CAA permet de mieux répondre aux attentes des personnes.

Cela permet d'avoir une information accessible.

C'est important pour faire ses choix.

Le nouvel accompagnement proposé change.

On ne fait plus à la place des personnes

On accompagne les choix des personnes.

Ce nouvel accompagnement respecte les capacités de la personne

Ce nouvel accompagnement est présent quand la personne veut prendre un risque.

Des référents sont déjà formés pour ce nouvel accompagnement.

L'Apei Périgueux souhaite discuter de l'autodétermination avec d'autres associations.

Cela permet de connaître les réussites ou les pièges à éviter pour l'autodétermination.

L'autodétermination se fait ensemble.

L'objectif est de permettre à chaque personne accompagnée de choisir sa propre vie.

Témoignages



Sarah GAILHAC

« J'ai écrit ce livre pour montrer que je pouvais le faire. On a le droit de faire des choix sans que les autres nous disent quoi faire.
Il faut demander de l'aide quand on en a besoin ».



Elodie LAVIGNE

« Les formations sont intéressantes
Ces formations nous ont appris d'écouter les conseils.
Et aussi de dire non quand on n'est pas d'accord ou on ne veut pas faire quelque chose.
Ces formations nous ont permis de comprendre que nous devons être autonome ».

Dossier thématique transcrit
en Facile À Lire et à Comprendre
par l'Atelier FALC de l'ESAT Òsea



Opération Brioches 2025

L'édition 2025 de l'Opération Brioches s'est déroulée du 13 au 19 octobre.

Cette année, les fonds récoltés permettront de financer l'achat d'un vélo pousseur électrique au profit de personnes en situation de handicap accompagnées par la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) Héliodore et l'EEAP (Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés) Calypso à Atur.

Bénévoles et personnes accompagnées se sont mobilisés sur 11 points de vente (marchés, galeries marchandes, et lors d'une rencontre sportive du CAPD Rugby).

Cette année, l'association a bénéficié d'un don exceptionnel de 1500 euros de la part de la CARAC (Caisse autonome de retraite des anciens combattants).

Ce soutien a permis l'achat de 285 brioches, redistribuées aux jeunes en situation de handicap accompagnés par l'IME Les Vergnes et l'EEAP Calypso, ainsi qu'aux enfants de l'école de Champcevinel.

Un excédent de presque 7000 euros a été réalisé. Un grand merci à tous les bénévoles et partenaires !



AB

Assemblée Générale de l'association



L'Assemblée Générale de l'Apei Périgueux s'est tenue le vendredi 27 juin 2025.

Parmi les points clés abordés :

- L'action associative,
- La construction du Nouvel ESAT de Trélissac,

- La livraison de la Résidence Alain FAURE à Antonne,
- La préparation de l'amélioration de l'habitat au Foyer de Vie Le Bercail,
- L'autodétermination des personnes accompagnées,

- Le renforcement de l'offre de service aux familles,...

Lors de cette Assemblée, l'Apei Périgueux a accueilli deux nouveaux administrateurs : Boris VOIRY et Nathalie BOURGOING.

Pour en savoir plus sur le contenu de l'Assemblée Générale, une synthèse est disponible en téléchargement sur le site de l'Apei Périgueux (rubrique «Actualités»).

AB

Hommage à Jean-Michel VOIRY



En juin 2025, Jean-Michel VOIRY a quitté ses fonctions d'administrateur au sein de l'Apei Périgueux, après plus d'un demi-siècle d'engagement. Son parcours, à la fois professionnel et associatif, témoigne d'une vie consacrée à l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs familles.

Administrateur depuis la création de l'Apei Périgueux en 1970, M. VOIRY avait déjà œuvré au sein de l'association départementale (ADAPEI puis UDAPEI), fondée en 1965, avant qu'elle devienne l'association locale telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Son parcours professionnel reflète les mêmes valeurs d'écoute et d'engagement. Instituteur, puis enseignant à l'ENP, aujourd'hui l'EREA, il a ensuite exercé pendant 20 ans comme secrétaire de la Commission Départementale de l'Education Spécialisé (CDES). C'est dans cette fonction qu'il a été confronté à la détresse de nombreuses familles, sans solution d'accueil pour leurs enfants en situation de handicap. Ce constat l'a profondément marqué et a été le point de départ de son engagement

pour la création d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

Ainsi, dès 1980, il propose à l'Apei Périgueux la création d'une MAS. Il s'investit alors pleinement, aux côtés d'Alain FAURE dans l'élaboration et le suivi du projet d'un tel établissement.

Grâce à son sens du contact et à sa persévérance, il mobilise les acteurs locaux et institutionnels et met à profit ses relations pour faire avancer le projet. C'est ainsi qu'il réussit à organiser à Paris une réunion au Ministère de la Santé, avec Alain FAURE, François MORIGEOT et René DOURSOUT, où il obtient l'autorisation de créer une MAS en Dordogne, scellant ainsi une étape décisive dans le développement de l'offre d'accompagnement dans le département.

Il suivra ensuite le projet avec détermination pendant les 8 années nécessaires à son aboutissement, jusqu'à l'ouverture de l'établissement en 1989. Peu après, il en devient l'administrateur délégué, une fonction qu'il a lui-même contribué à créer pour renforcer le lien entre la gouvernance associative et les familles. Il a

occupé ce rôle avec dévouement jusqu'à l'entrée de son fils Philippe à la MAS, ce qui l'a conduit à se retirer pendant quelques années, remplacé alors par Francine CATTOEN. Lorsque Philippe a intégré plus tard le Foyer de Vie Lysander, M. VOIRY a pu reprendre son rôle d'administrateur délégué, qu'il a assuré avec la même passion pendant 20 années supplémentaires.

Auparavant, il avait également créé une section d'adaptation au CAT, offrant aux travailleurs un cadre plus souple et des activités similaires à celles proposées aujourd'hui dans un Foyer de Vie, à une époque où ce type de structure n'existe pas encore.

Il a aussi repris la présidence de l'ATP, association tutélaire créée par François MORIGEOT, et y est resté 10 ans.

Au début des années 2000, M. VOIRY s'est investi dans un autre projet majeur : la création d'un établissement pour adolescents polyhandicapés, l'EAP Calypso ouvert en 2008 (devenu depuis également un lieu d'accueil pour enfants).

Aujourd'hui, l'association tient à lui rendre hommage pour son engagement exemplaire, sa fidélité et sa bienveillance. Son dévouement et sa longue implication ont laissé un héritage précieux et ont profondément marqué l'association, contribuant à façonner son identité actuelle. Merci beaucoup M. VOIRY !

AB

3 temps forts à destination des familles

Fidèle à sa mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches, l'Apei Périgueux a une nouvelle fois démontré son engagement auprès des familles à travers plusieurs actions organisées en septembre. Trois temps forts ont permis de favoriser l'échange, le partage et l'information, dans un esprit de convivialité et de solidarité.

Le « Café des familles » pour échanger entre pairs



Vendredi 19 septembre 2025, l'établissement le «Bercail» a accueilli le Café des familles, un rendez-vous devenu incontournable pour de nombreux parents de personnes en situation de handicap. Ces rencontres informelles offrent un cadre chaleureux où les familles peuvent échanger entre elles, partager leurs expériences et trouver écoute et conseils, le tout autour d'une boisson chaude. Et pour cette édition, exceptionnellement organisée à Sainte-Foy-de-Belvès, les résidents du «Bercail» avaient préparé un goûter pour leurs invités. Ces instants précieux permettent de rompre l'isolement, de tisser des liens et de



renforcer la communauté des aidants autour de valeurs communes.

Une sortie familiale sous le signe de la convivialité

Le lendemain, samedi 20 septembre, place à la sortie annuelle des familles, un événement attendu avec impatience chaque année. Cette édition a réuni 46 participants pour une journée riche en découvertes et en échanges. Au programme : visite de la cave du château de Poulvère et dégustation, repas au restaurant «Le Sémillon» à Montbazillac et visite du château de Bridoire. Un moment de détente et de plaisir partagé, qui illustre l'importance de créer des occasions de rencontre hors du cadre habituel, dans un environnement propice à la détente et à la complicité.

L'Apei Périgueux présente au Forum des aidants de la MDPH

Enfin, le lundi 22 septembre, l'Apei Périgueux a pris part au Forum des aidants organisé par la MDPH de la Dordogne; un événement essentiel pour informer, sensibiliser et soutenir ceux qui accompagnent au quotidien une personne en

situation de handicap. Maria GOMES PINTO, administratrice de l'association, est intervenue lors de la table ronde «Quand le handicap vient bouleverser mon quotidien : les postures qui libèrent vs postures qui épuisent». Abordant d'abord sa situation personnelle avant de présenter l'Apei Périgueux et ses actions en faveur des aidants, elle a apporté un témoignage éclairant et engagé.

En parallèle, des bénévoles ont tenu un stand tout l'après-midi, permettant de nombreux échanges avec les visiteurs. Les contacts noués ont été jugés très riches, et les conférences proposées se sont révélées particulièrement utiles pour les aidants présents.

AB



Participation au forum des associations



L'Apei Périgueux, l'ASCL Apei Périgueux et la délégation locale de Nous Aussi ont participé au Forum des associations de la ville de Périgueux, le 6 septembre 2025. Durant toute la journée, les bénévoles ont eu l'occasion de présenter leurs actions, de rencontrer le public et d'échanger avec d'autres associations locales.

AB

Festival l'Art en dit long

La première édition du festival « l'Art en dit long », qui s'est tenue le samedi 24 mai 2025 à Carves s'est conclue avec un vif succès, réunissant un large public autour de la création artistique portée par des personnes en situation de handicap.



Organisé par l'Apei Périgueux et la Compagnie artistique « Les Z'Igolos », soutenu par la mairie de Carves, ainsi que de nombreux bénévoles et partenaires, cet événement unique proposait des spectacles vivants et des expositions mettant en lumière les talents et la créativité de nombreux artistes handicapés. Une vente d'artisanat et de produits bio locaux avait également lieu durant la journée.

Tout au long du festival, le public a répondu présent, témoignant d'un véritable engouement pour cette célébration de la diversité, de l'inclusion et de la richesse artistique. Les retours chaleureux des participants, artistes et visiteurs soulignent l'importance d'une telle initiative.

AB

Une pluie de champions en 2025

L'année 2025 a été marquée par de nombreux podiums dans plusieurs disciplines en sport adapté.

Le 16 avril, 5 sportifs ont pris le départ lors de la compétition interrégionale de para-VTT adapté à Guéret. Marc LAVIALLE termine premier en vétéran, Florian LAFLAQUIÈRE et Thomas COURTECUISSE prennent la première et deuxième places en senior, et Emmanuel FOUSSARD décroche la 3^{ème} place en BC senior.

Le week-end des 5 et 6 juillet, Frédéric BARGAIN remportait une médaille de bronze au championnat de France de para-tennis adapté à Auxerre, aux côtés de Philippe MILLOUR, également engagé. Ce succès reflète leur investissement tout au long de l'année

Le 5 avril 2025 à Nogent-sur-Oise, au Championnat de France de para judo adapté, les performances ont également été au rendez-vous. Aude LARUE décroche une médaille d'or, tandis que Cassandra JAGUENEAU et Fabienne BILLAT montent sur la 2^{ème} et 3^{ème} marche du podium. Des résultats qui viennent récompenser leur sérieux et leur implication.

Le 14 septembre, des résidents du Bercail ont relevé le défi du Marathon de la Dordogne en canoë 9 places. Une belle performance puisque l'équipe termine les 10 km en 1h40. Seuls participants en catégorie Sport Adapté, ils repartent avec une médaille symbolique, t-shirts, casquettes et une coupe bien méritée.

Ces réussites sont aussi le fruit du travail d'accompagnement mené par les éducateurs, bénévoles et clubs partenaires, qui favorisent la pratique sportive, l'inclusion et la valorisation des capacités de chacun.

Au-delà des médailles, ces événements ont permis de vivre des moments forts, de renforcer la cohésion de groupe et de cultiver la confiance en soi. Une saison riche de sens, où l'effort, le plaisir et le dépassement de soi ont été au rendez-vous.

Félicitations à toutes et tous pour cette magnifique année sportive !



AB

Rencontre inter-délégations 2025



Cette année, l'association Nous Aussi a organisé plusieurs rencontres inter-délégations, un peu partout en France. Huit régions ont participé, mobilisant 34 délégations et plus de 200 adhérents. Le thème commun à toutes ces journées était : « Discrimination et inclusion ».

Ces moments d'échanges ont permis à chacun de s'exprimer librement, de partager son vécu et de réfléchir collectivement à des pistes concrètes pour bâtir une société plus ouverte et plus juste. Les discussions ont souvent été riches, parfois émouvantes, mais toujours constructives : parler de l'exclusion, des difficultés rencontrées au quotidien et imaginer ensemble des solutions, c'est déjà un pas vers le changement. Dans ce cadre, le 23 juin 2025, la délégation de Dordogne accueillait ses homologues de Creuse et du Tarn pour une journée au sein du Foyer de Vie Lysander, en présence de l'équipe support de Nous Aussi.

La délégation de la Gironde, qui devait initialement parti-

ciper à l'évènement, n'a malheureusement pas pu venir.

Cette rencontre a été un très beau moment de partage. Tous les participants ont pu échanger, se découvrir, débattre et rire ensemble, dans une atmosphère bienveillante et dynamique.

Un atelier créatif a également été proposé au cours de la journée. Les adhérents ont choisi de créer un slam sur le thème : « Une société idéale, sans discrimination ».

Chacun a pu écrire à sa manière, avec ses mots, son style et son ton.

Ce projet collectif réunit toutes les délégations participantes – Gironde, Dordogne, Tarn et Creuse – et met en valeur la richesse et la diversité de leurs expressions.

La vidéo du slam sera présentée lors du Congrès de Dunkerque, où toutes ces voix réunies témoigneront d'une même envie : construire ensemble une société plus inclusive, plus respectueuse et plus humaine.

Nous Aussi



Emménagement au nouvel ESAT



Le nouvel ESAT de Trélissac a été livré le 8 septembre 2025, après 2 ans de travaux. Situé dans la zone d'activité Borie-Porte, le site est organisé en deux pôles : un pôle restauration de 586 m² et un pôle sous-traitance de 1 400 m². Il accueille aujourd'hui 113 travailleurs. Il offre désormais des espaces de production modernes (impression, FALC, reconditionnement, cuir...), des locaux sociaux confortables, un self sur place, un restaurant ouvert au public depuis le 3 novembre 2025, et un laboratoire-traiteur.

Comme l'explique Delphine BROUILLAUD, directrice du Pôle Travail « *L'objectif de l'association était d'offrir de meilleures conditions de travail aux personnes de l'atelier de sous-traitance industrielle, qui évoluaient jusqu'alors dans des locaux vétustes et peu adaptés.* »

Il s'agissait également de donner davantage de visibilité à notre activité auprès des entreprises et de nos partenaires. Nous souhaitons pouvoir accueillir les

entreprises dans des locaux modernes, offrant des conditions de travail conformes aux standards actuels.

L'ouverture de ce nouveau site a aussi été l'occasion d'élargir notre offre et de développer des activités tournées vers l'extérieur. C'est ainsi qu'a été créé un atelier "multiservices" intervenant directement dans les entreprises, et qu'un restaurant ouvert au public a vu le jour. Ce dernier permet à certains travailleurs de se professionnaliser dans les métiers du service et de la restauration, grâce à une préparation d'un an comprenant des stages en restaurant à Sarliac ainsi que dans nos propres offices de restauration.

Et même si nous prônons l'inclusion dans le milieu ordinaire, nous avons aussi pour ambition de faire venir les entreprises à notre rencontre, que ce soit au travers du restaurant ou de la location de salles (salle de réunion et self).»

Mélanie LE PEMP, responsable du Pôle Sous-traitance indus-

trielle, ajoute : « *Le site des Garennes n'était plus adapté : il comportait plusieurs bâtiments vieillissants et dispersés, ce qui compliquait le travail au quotidien. Le nouvel ESAT, beaucoup plus moderne, offre des conditions de travail nettement améliorées. Il a aussi permis de regrouper l'atelier FALC avec les autres services de sous-traitance, tous désormais sous un même toit, favorisant la proximité et la collaboration entre les équipes.* »

Les retours des travailleurs sont très positifs. En revanche, le changement est un peu plus difficile pour les moniteurs, qui doivent recréer de nouvelles habitudes. Leur forte implication dans le déménagement a été remarquable, avec une organisation très efficace qui a permis de minimiser l'arrêt de production.»



L'équipe de restauration

Marie-Hélène TILLET, monitrice d'atelier, confirme « *Ce nouveau site est très agréable. Il me faut encore un peu de temps pour prendre pleinement mes marques, mais je retrouve ici la qualité de vie au*

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

travail que j'ai connue lorsque je travaillais à l'ESAT d'Antonne. Les travailleurs, eux, se sont rapidement adaptés et se sentent beaucoup mieux dans ce nouvel environnement».

Questionné sur les conditions de travail offertes par ce nouvel ESAT, Joël PANETIER, travailleur, fait part de sa satisfaction: «*Je viens d'intégrer l'atelier sous-traitance depuis l'ouverture du nouvel ESAT et ça me plaît beaucoup.*

Le nouveau bâtiment est vraiment agréable : il y a beaucoup de lumière, c'est clair et confortable. On se sent bien pour travailler. Le self aussi, c'est beaucoup

plus pratique et rapide. On n'a pas besoin de sortir ou de traverser la route pour aller manger. Du coup, on a plus de temps le midi pour se détendre, boire un café ou jouer sur le portable.»

Un avis partagé par son collègue, Julien LEMARCHAND : «*Je travaillais dans le bâtiment des Garennes depuis quatre ou cinq ans. Les conditions étaient correctes, mais le bâtiment commençait à vieillir un peu.*

Ici, c'est vraiment mieux. C'est moderne, on travaille mieux, et le confort est bien meilleur. L'atelier est plus grand, plus lumineux, et on peut voir les

autres travailleurs dans les ateliers autour, ce qui crée plus de proximité entre nous. J'aime bien cette ambiance.»

AB



Une partie de l'équipe de sous-traitance industrielle

Parcours sensoriel



Dans le cadre du « Projet Passerelle », un partenariat de trois ans a été mené entre l'ESAT Òsea et la Médiathèque de Trélissac (représentée par Violaine PIERREFIXE), visant à offrir aux travailleurs en situation de handicap une ouverture vers de nouvelles formes d'expression artistique.

Chaque année, les participants ont découvert une nouvelle forme d'expression. En 2023, ils ont exploré la peinture avec l'artiste Isabelle MARANDON. En 2024, la danse et la photographie ont

permis de travailler sur le mouvement, la confiance en soi et l'expression corporelle. En 2025, ils ont réalisé un parcours sensoriel de land art sur le site de l'ESAT d'Antonne, accompagnés de leurs moniteurs et de l'artiste Anne-Paule MOUSNIER.

Ce parcours, mêlant éléments tactiles, sonores et visuels, invite chacun à vivre une expérience sensorielle originale et à redécouvrir son environnement autrement. Le projet a aussi été soutenu par des partenaires locaux, dont l'entreprise SERRA Paysage, très investie sur le terrain. Son dirigeant, Franck SERRA, a notamment fait intervenir Sébastien BERNIER, ancien travailleur de l'ESAT désormais salarié de l'entreprise, venu partager son expérience.

Un don financier de Mme PERUSIN, en mémoire de son époux, a également permis de soutenir la réalisation du parcours, qui porte désormais son nom. Il a été inauguré le 26 juin 2025, marquant l'aboutissement d'une belle aventure artistique et humaine.

AB

Livraison de la Résidence Alain FAURE



Livrée le 28 mai, la Résidence Alain Faure a accueilli ses 25 locataires entre le 2 et le 4 juin 2025.

Antoine SANTIAGO, Directeur des Résidences de l'Isle (Foyers d'Hébergement, SAVS, SAVS renforcé), nous en dit plus : «Lorsque je suis arrivé à l'Apei Périgueux en 2018, ce projet de nouveaux logements était déjà en préparation. Très vite, j'ai été associé aux réflexions menées avec l'architecte et Périgord Habitat. Des groupes de travail ont été créés, comprenant des personnes accompagnées, afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes et leurs remarques.

Simultanément, s'est posée la question de l'accompagnement des personnes qui intégreront la Résidence. De cette réflexion est née l'idée de la création d'un SAVS renforcé, service situé à mi-chemin entre un SAVS classique et l'accompagnement exercé en Foyer d'Hébergement.

La livraison, initialement prévue pour septembre 2022, a finalement eu lieu en juin 2025. Ce délai a été long à gérer, notamment pour les personnes impliquées dans

le projet. Au départ, 25 personnes issues des Foyers d'Hébergement devaient intégrer les logements ; au final, 19 vivaient auparavant en Foyer d'Hébergement, 5 étaient accompagnées par le SAVS, et 1 habitait déjà en logement autonome.

Ce projet répond à la fois aux attentes des personnes accompagnées, aux souhaits des familles et à la volonté associative de diversifier les formes d'habitat. Aujourd'hui, à côté du Foyer d'Hébergement d'Antonne, le SAVS renforcé est en place, et une colocation a ouvert ses portes début novembre 2025. À terme, d'autres solutions pourront voir le jour, notamment en réponse au vieillissement des bâtiments actuels des Foyers d'Hébergement.

Concernant la Résidence Alain FAURE, les premiers retours sont très positifs. Les locataires se sont bien appropriés leur nouveau cadre de vie : ils passent d'un espace de 12 m² en Foyer d'Hébergement à un logement de 37 à 40 m² avec un extérieur. Ce qu'ils apprécient le plus, c'est la liberté. Désormais, ils peuvent inviter des amis ou la famille, orga-

niser leur quotidien comme ils le souhaitent, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté. Le calme aussi est grandement apprécié, car pour certains, le bruit de la vie en communauté devenait difficile à supporter.

Un suivi régulier est assuré par les éducateurs et les maîtresses de maison, qui veillent notamment à la bonne gestion du logement, du budget, de l'alimentation. Pour garantir un équilibre alimentaire, un portage de repas est assuré quasi quotidiennement aux locataires qui le souhaitent, par l'Entreprise Adaptée Restauvizière.

Concernant les soins, un suivi est assuré par l'infirmière du Foyer d'Hébergement.

Les professionnels, quant à eux, découvrent une nouvelle manière d'accompagner : moins centrée sur la vie quotidienne, plus sur la responsabilisation et l'autonomie.

4 mois après leur installation, le bilan est globalement positif. Et même si certains locataires peuvent parfois rencontrer des difficultés, il ne s'agit pas d'un échec mais d'une étape dans leurs parcours vers l'autonomie.»

Sylvie LABREUILLE, éducatrice au SAVS renforcé, nous parle également de son expérience : «Je fais partie d'une équipe solide de 4 professionnels (comprenant Cédric SECULA, Virginie GERVAISE et Cassandra PEREIRA) aux expériences différentes mais

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

complémentaires. Nous partageons la même vision de l'accompagnement et avançons dans la même direction, en croisant nos regards pour enrichir nos pratiques et offrir un soutien adapté à chaque résident. Nos visites sont planifiées mais restent flexibles, mêlant accompagnements formels et temps d'échanges plus informels. Nous aidons les locataires dans les actes de la vie quotidienne, l'administratif, les courses ou les rendez-vous médicaux,...

Ce dispositif permet à chacun d'être autonome tout en restant entouré: ici, on est « seul sans l'être ». Certains aiment leur tranquillité, d'autres se retrouvent pour partager un repas ou un moment convivial, et de vrais liens se créent entre eux. En quelques mois, j'ai déjà vu de belles évolutions : plus d'autonomie, plus de confiance. C'est un projet vivant, qu'on construit jour après jour, avec l'envie commune de faire grandir cette belle dynamique.»

Angélique DECHAISE, locataire, nous partage son ressenti:



«J'étais accompagnée depuis longtemps par le SAVS de

Tocane. J'ai eu envie de rejoindre la Résidence Alain FAURE parce que j'avais besoin d'un peu plus d'aide et je voulais déménager. Depuis que je suis ici, tout se passe très bien. Je me sens bien, mon appartement est plus grand, plus lumineux, et j'y suis tranquille.

L'accompagnement me correspond mieux : j'ai une visite par semaine, et on m'aide pour faire les courses le jeudi. Je participe aussi à l'atelier d'arts plastiques un mardi sur deux au Foyer d'Hébergement. Avec mes voisins, ça se passe très bien. J'ai beaucoup plus de copines qu'avant, et je me sens bien avec elles. À Tocane, j'étais plus isolée dans mon appartement, je voyais moins de monde.

Avec les moniteurs, j'ai commencé à réaménager mon appartement pour qu'il soit mieux organisé. On a trié mes placards ensemble, car j'avais tendance à stocker sans vérifier les dates. Maintenant, ils m'aident à faire ma liste de courses en fonction des repas que je veux préparer dans la semaine. J'ai aussi commencé à changer ma garde-robe. J'ai passé une journée shopping avec une éducatrice qui m'a donné des conseils pour accorder mes vêtements. Avant, j'avais du mal à demander de l'aide, mais maintenant j'ose le faire, et ça m'aide beaucoup.»

Christophe CHARPATEAU, également locataire, ajoute: *Etant usager au SAVS de Tocane, lorsque j'ai appris*

que la Résidence Alain FAURE ouvrait à Antonne, j'ai sauté sur l'occasion. Ce qui m'a tout de suite plu, c'est que les logements sont beaucoup plus grands. Le jour de la visite, j'étais émerveillé par les lieux. On m'a bien expliqué le dispositif, et je savais que j'avais besoin d'un accompagnement plus présent.

Aujourd'hui, je peux dire que l'aide que je reçois est formidable. Je me sens très bien ici. Par rapport à Tocane, je vis mieux, j'ai plus d'espace et je me sens plus à l'aise. Les éducateurs sont supers, toujours disponibles quand on a besoin d'aide ou qu'on ne comprend pas quelque chose. Je suis très content de mon choix.

Mon papa est aussi très satisfait. Quand il vient me voir, il est émerveillé par l'endroit et content pour moi. Maintenant qu'il vieillit, c'est plus facile pour lui de venir à Antonne que d'aller jusqu'à Tocane. On se voit plus souvent, et on fait même des brocantes ensemble. Je me suis aussi fait des amis parmi mes voisins. On discute souvent, on fait des repas ou des apéritifs ensemble. Il y a une vraie ambiance conviviale, et je me sens bien entouré.» AB



Rencontre avec Marie-José PEREC

Dans le cadre du partenariat avec le CAP Athlétisme, Chantal RIALLAND, éducatrice au Foyer de Vie Lysander, a accompagné, jeudi 28 août 2025, six résidents à l'inauguration de la nouvelle piste d'athlétisme de Périgueux.

Un moment fort en émotions, puisqu'ils ont eu l'honneur de rencontrer Marie-José PEREC, triple championne olympique et véritable légende du 400 mètres. Devant près de 150 personnes réunies au Parc des Sports et des Loisirs, l'athlète a

inauguré officiellement le stade d'athlétisme qui porte désormais son nom.

Les résidents ont pu profiter de cette rencontre privilégiée pour échanger avec la championne, lui faire signer des autographes et immortaliser ce moment unique en photo.

Une belle sortie, mêlant sport, convivialité et inspiration, qui restera longtemps gravée dans les mémoires !

AB



Sébastien PEYTAVIE en visite à Lysander



Sébastien PEYTAVIE, Député de la 4ème circonscription de la Dordogne, s'est rendu au Foyer de Vie Lysander le 28 mars 2025.

Après une visite de l'établissement, il a pu apprécier la cuisine et le service irréprochable de l'équipe de l'Envol.

Un temps d'échange a ensuite été organisé, permettant aux professionnels d'échanger sur la réalité de leur métier, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, et aux personnes accompagnées, de partager des histoires de vie.

AB



En images : une soirée loto réussie



Quand le cinéma s'invite à Lou Prat Dou Solelh

C'est une aventure humaine et artistique unique qu'ont vécue les résidents du Foyer de Vie Lou Prat Dou Solelh ces derniers mois, à travers un projet imaginé par l'Agence Culturelle de Dordogne Périgord et mené par le collectif Las Cercanías (composé de Mélody GOT-TARDI et César AMARANTE).

Intitulé «Trop de bruit !», ce film pas comme les autres est une comédie poétique et sensible, née d'une collaboration étroite entre les résidents, les professionnels du Foyer de Vie et les artistes du collectif.

Le projet a transformé le lieu de vie en véritable plateau de tournage : micros, caméras, perches et éclairages ont investi les couloirs, les chambres, les extérieurs... La magie du cinéma s'est invitée partout.



Presque tous les résidents ont participé, enfilant costumes et accessoires, apprenant de petits scénarios, ou laissant libre cours à leur imagination dans des scènes improvisées pleines de spontanéité.

Des professionnels ont également pris part à l'aventure, jouant eux aussi devant la caméra, dans un bel esprit de partage et de complicité.

Le tournage s'est étalé sur plusieurs semaines, avec des interventions régulières (une à deux fois par semaine), laissant le temps à chacun de s'approprier l'expérience et de s'y investir à son rythme.

Le point d'orgue de cette aventure a eu lieu ce mercredi 24 septembre 2025 au cinéma de Ribérac, lors de la restitution du film.



La séance a débuté par une courte présentation du projet par Marie-Lise MARSAT (Vice-présidente du Conseil Départemental, chargée de la Solidarité - Personnes en situation de handicap), Catherine BEZAC-GONTIER (Conseillère départementale du canton de Ribérac), Christelle BIS-SOULET (Responsable Projets Transversaux à l'Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord) et Olivier AUBERGER (Directeur du Foyer de Vie). Cette introduc-

tion a été suivie de la projection du film devant un public composé de résidents (des Foyers de Vie Lou Prat Dou Solelh, La Peyrouse, Lysander et de la Résidence du Val de Dronne), de professionnels et de familles.



L'émotion était palpable : les résidents, fiers et émus, se sont découverts sur grand écran. Après la projection, un temps d'échange a permis à chacun de partager ses ressentis. Les artistes, deux personnes passionnées, bienveillantes et profondément humaines, ont exprimé leur attachement au projet... et leur véritable coup de cœur pour les résidents.

À l'issue de ce temps d'échange, le public a également pu découvrir un second film, réalisé quelques mois plus tôt dans le cadre d'un projet culturel mené par la Résidence du Val de Dronne. Ces deux projections ont rencontré un bel enthousiasme unanime.

AB

Dis moi dix mots pour la planète



Comme chaque année, les résidents du Foyer de Vie La Peyrouse ont pris part au projet culturel et linguistique «Dis-moi dix mots», porté par la bibliothèque de Vergt. Cet événement vise à célébrer la langue française autour de dix mots choisis et à encourager la créativité de tous les publics.

Pour l'édition 2025, le thème retenu était « Dis-moi dix mots pour la planète », une invitation à réfléchir, à travers le langage, aux enjeux environnementaux et à l'écologie du quotidien. La restitution du projet a eu lieu le vendredi 21 mars 2025 sous la halle du marché de Vergt. De nombreux ateliers étaient pro-

posés tout au long de la journée.

Le public a pu découvrir le fruit du travail des résidents: un tableau en relief illustrant dix mots soigneusement choisis en lien avec le thème.

AB



Voiture écologique



En plus des avantages économiques, l'utilisation de véhicules électriques sur ces établissements est un moyen de sensibiliser les salariés et les personnes accompagnées à l'importance des enjeux écologiques et de participer au développement de nouvelles formes de mobilités plus respectueuses de l'environnement.

Un accès des bornes au profit des véhicules personnels des salariés pourrait être l'étape suivante car la demande devrait être grandissante dans les années à venir.

Ces véhicules sont aujourd'hui largement utilisés par les salariés. La conduite de véhicules automatiques a été la seule crainte pour les personnes peu habituées ; cette crainte s'est vite dissipée à l'usage.

La mise en œuvre d'une politique de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO) est inscrite dans l'orientation 4 du projet associatif de l'Apei Périgueux 2023-2030 ; ces nouvelles pratiques participent de cet engagement et permettent de répondre aux enjeux de notre temps.

Olivier AUBERGER
Directeur

La mise en place de 2 bornes de recharge pour voitures électriques sur le Foyer de Vie Lysander est venue s'ajouter aux bornes déjà installées sur le Foyer de Vie La Peyrouse en 2022.

Participation au carnaval



Dans le cadre du Carnaval, le centre de loisirs d'Atur-Boulazac a organisé une déambulation festive en y associant plusieurs établissements : les services Enfants et Adolescents de Calypso, l'IME des Vergnes, ainsi que la MAS Héliodore.

Le top départ a été donné avec l'arrivée remarquée des enfants du centre de loisirs à bord du camion de Calypso, joliment décoré pour l'occasion. Une fois formé, le cortège a joyeusement parcouru les rues d'Atur. Les voisins, invités à se joindre à l'événement, ont pu profiter de cette belle animation de quartier, véritable moment de partage intergénérationnel et inter-établissements.

L'après-midi s'est terminé par un pot convivial, préparé avec soin par la cuisine de Calypso, rassemblant tous les participants.

Une initiative simple mais forte de sens, qui témoigne de la richesse des partenariats locaux et de l'importance de créer du lien entre les structures et les habitants.

AB

Un partenariat enrichissant avec Jay de Beaufort

Depuis plusieurs années, un partenariat solide s'est noué entre l'EEAP Calypso et le lycée Jay de Beaufort (Périgueux), notamment avec la filière ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social).

En janvier, les élèves de première ST2S ont rencontré plusieurs professionnels de Calypso pour une séance de 2 heures d'échanges.

Cette rencontre a permis aux lycéens :

- de découvrir des métiers parfois méconnus,
- de poser toutes leurs questions (formations, salaires, difficultés, motivations...),
- de mieux envisager leur future orientation.

Au printemps, c'était au tour des élèves de seconde de vivre une journée complète d'immer-

sion au sein de l'établissement. L'objectif : leur faire découvrir l'environnement associatif, les publics accompagnés, et les métiers du médico-social.

Au programme du matin :

- Présentation de l'Apei Périgueux et de l'EEAP Calypso,
- Présentation des différents métiers,
- Ateliers de mise en situation sensorielle : déplacement en fauteuil roulant, parcours à l'aveugle les yeux bandés, atelier « restauration » (dégustation de textures modifiées, nourrir une autre personne, etc), manipulation de matériel professionnel...

L'après-midi était consacré à des ateliers (memory adapté, boccia, devinettes, atelier cuisine) partagés entre les jeunes de Calypso et les lycéens.

Ces temps de rencontre valorisent les compétences des personnes en situation de handicap, notamment dans la communication adaptée et les interactions sociales.

La journée s'est clôturée autour de gâteaux préparés dans l'après-midi. Un dernier temps d'échange a permis aux jeunes et aux professionnels de partager leurs impressions. Tous ont souligné la richesse de cette expérience.

AB



«Les Bienlunés» investissent la MAS et l'EEAP

Le mercredi 18 juin 2025, Pipoune et Henri-Martin, clowns de la compagnie «Les Bienlunés» se produisaient à Héliodore, offrant un spectacle rare et éblouissant.

Durant deux mois environ, dans le cadre d'un appel à projets financé par l'Agence Culturelle Départementale, l'ARS et la DRAC, ils ont travaillé avec un groupe de résidents de la MAS, de l'EEAP et des professionnels des deux établissements, à raison de deux séances par semaine.

Les répétitions, déjà riches en émotions, se sont conclues par un spectacle en apothéose.

Ces moments de travail, d'échange, de rencontre, ont été possibles grâce à l'implication des résidents qui ont su entraîner les professionnels et les spectateurs dans leur sens du spectacle et partager leur grande sensibilité.

Le travail remarquable de Pipoune et Henri-Martin, tout

en lâcher-prise et en bienveillance, accueillant l'autre dans toutes ses différences, a révélé aux yeux de tous le talent des résidents.

Chacun a été touché et peut être aussi ébranlé dans ses certitudes.

Les adieux furent difficiles après cette belle aventure humaine. Des pleurs et des embrassades ont été partagés. Les participants se rappelleront longtemps de Pipoune et Henri-Martin. Une chose est sûre, il ne s'agit pas d'un adieu mais d'un au revoir.

Touchés par cette expérience enrichissante, les professionnels de l'établissement tiennent à adresser un message fort à tous ceux qui s'interrogent encore sur les capacités des personnes qu'ils accompagnent : «osez passer les portes de nos établissements. Venez vivre par vous-même l'expérience de toute une vie ; les résidents vous révéleront à vous-même

et vous serez à votre tour ébloui par leur humanité».

L'équipe éducative



Participation aux Foulées Roses

Le samedi 4 octobre 2025, trois résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Héliodore, accompagnés de trois professionnels, ont participé à une marche de 6 km dans le cadre des Foulées Roses à Périgueux.

Malgré une météo pluvieuse, le petit groupe a tenu à être présent et à prendre part à cette

action solidaire. Un moment convivial, porteur de sens, partagé dans la bonne humeur.

La MAS participe régulièrement à ce type d'initiatives solidaires, qui favorisent l'inclusion et permettent aux personnes accueillies de s'associer pleinement à des causes citoyennes.



AB

Le Bercail Labellisé «Ecocert en Cuisine»



Fin 2024, le Bercail (FV/FAM) a engagé une transformation de son offre de restauration collective.

Cette démarche répond tout d'abord à une obligation légale. En effet, depuis le 1er janvier 2022, l'article 24 de la loi EGALIM, adoptée en 2018, oblige la restauration collective à proposer au minimum 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % issus de l'agriculture biologique.

Frédéric GAUDILLAT, Directeur du Bercail, a choisi d'aller au-delà des attentes légales et d'inscrire les 2 établissements dans une démarche plus ambitieuse, répondant aux critères du label Ecocert en cuisine niveau 3 :

- au moins 60% de bio par an
- au moins 12 composantes bio et locales par mois

(plus 4 ingrédients bio équitables),

- plus de 80% de cuisine à partir de produits bruts ou peu transformés,
- davantage de menus végétariens ou semi-alternatifs,
- des produits ménagers écologiques, une démarche allant vers le zéro plastique,
- l'optimisation des tournées de livraison.

Pour mener à bien ce projet, il s'est entouré du Collectif Les Pieds Dans le Plat (association qui œuvre pour une restauration collective 100 % fait-maison, bio et locale) et de sa société coopérative d'intérêt collectif «Nourrir l'Avenir».

Depuis janvier 2025, Jean-Marc MOUILLAC cuisinier formateur, membre fondateur du Collectif, et Séverine QUENCEZ, cuisinière nutrithérapeute, sont ainsi venus partager le quoti-

dien des cuisiniers de l'établissement pour leur transmettre leur savoir-faire.

Les 3 professionnels du Bercail ont également suivi une formation à Annesse-et-Beaulieu avec d'autres cuisiniers pour parfaire leurs connaissances. Ce projet présente de nombreux avantages :

- amélioration de la qualité alimentaire et de la santé des consommateurs
- inscription dans une démarche globale de développement durable
- maîtrise du budget alimentaire et réduction du gaspillage
- valorisation du métier de cuisinier.

Les retombées positives ne se sont d'ailleurs pas fait attendre. Résidents et professionnels saluent la qualité des repas désormais proposés.

Pour concrétiser cette transformation, le Bercail a été audité par Ecocert et labellisé en juin 2025.

L'obtention du label a été célébrée le 1er juillet 2025, en présence de Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental, de Didier COUTEAUD, Directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé, de William VIDAL co-fondateur d'Ecocert, des membres du Collectif Les Pieds dans Le Plat et de la SCIC Nourrir l'Avenir,...

UN SÉJOUR INOUBLIABLE À LÈGE-CAP-FERRET

Un séjour inoubliable de 4 résidents accompagnés par 3 professionnelles du Foyer de Vie de la Résidence du Val de Dronne, du 8 au 10 septembre 2025, à Lège-Cap-Ferret.

A peine le portail passé que nous voilà partis vers l'Aventure, tant attendue par tous. Soleil, sourires, éclats de rire, le bien-être est perceptible, les yeux brillent d'émotion. Le ton est donné : « Profiter à fond ! ».

Les résidents sont conquis par la beauté des paysages, celle incroyable du camping où nous avons résidé, avec sa végétation luxuriante. Les résidents ont pleinement profité du soleil, de l'océan, du son des vagues et de la bonne odeur de l'air iodé. Ce fût un périple où se sont enchaînés, pique-nique à l'arrivée, promenades au bord de l'océan, les pieds dans

l'eau..., mais aussi le marché d'Arès, riche en couleurs et en parfums. Les résidents ont pris plaisir à flâner, à échanger avec les commerçants, à se choisir et se créer des souvenirs de vacances, sans compter le plaisir d'un bon restaurant et par la suite, la découverte de la ville du Cap-Ferret et son phare. Un séjour dynamique qui s'est voulu nourrir les envies et désirs des résidents.

Ce séjour a été plus qu'un simple voyage. Il a offert des instants riches d'émotion, de complicité, de joie, de vivre ensemble. Le bonheur des résidents était palpable et l'envie de prolonger ces moments était sur toutes les lèvres. D'ailleurs, à peine les valises posées au retour, tous parlaient déjà de vouloir repartir.

Evelyne GUILLET
Monitrice éducatrice



ESCAPADE À LA ROCHELLE

Les 7, 8 et 9 octobre 2025, trois résidents du FAM de la Résidence du Val de Dronne ont mis le cap sur La Rochelle pour un séjour qui mêlait découverte, détente et bon air marin. Une parenthèse bienvenue, loin du quotidien, où l'on a pris le temps de vivre, de voir, de goûter, de flâner.

Lors de cette escapade, les participants ont plongé dans l'univers fascinant de l'Aquarium de La Rochelle. Une

visite immersive qui a éveillé curiosité et émerveillement. Juste à côté, le musée maritime a prolongé le voyage.

Le séjour a aussi été l'occasion de découvrir les charmes de Fouras, petite ville côtière à l'ambiance tranquille. Promenades au bord de l'eau, bol d'air iodé : un vrai moment de calme et de déconnexion.

Et parce que les vacances passent aussi par l'assiette,

un déjeuner à la Brasserie de l'Aquarium a permis à chacun de savourer un bon repas dans un cadre original. Entre balades, discussions et instants de repos face à l'océan, ces trois jours ont offert aux résidents un vrai temps pour eux, fait de plaisirs simples et de belles découvertes.

Un séjour comme une respiration, duquel chacun est reparti avec le sourire... et des souvenirs plein la tête.

AB

AGENDA / INFORMATION

04/12/2025

Cérémonie RAE

La cérémonie de remise des attestations de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) de «Différent et Compétent Nouvelle-Aquitaine» se tiendra de 9h à 13h à Miramont-de-Guyenne(47800). Un moment convivial pour mettre à l'honneur les parcours et les réussites des personnes accompagnées issues de la trentaine d'associations engagées dans le dispositif.

07/12/2025

Participation aux 10 km du Canal

Cette année, plusieurs établissements de l'Apei Périgueux prendront part aux «10 km du Canal», évènement sportif incontournable qui se déroule à Périgueux. L'initiative a été lancée par l'ASCL, qui a encouragé et coordonné les inscriptions. Rendez-vous dès 9 h sur la voie des stades pour encourager les participants !

Modification de l'adresse du Siège

L'adresse postale de l'Apei Périgueux a été récemment modifiée. L'adresse officielle est désormais : « 2 avenue Hélène Boucher 24750 BOULAZAC-ISLE-MANOIRE». Il ne s'agit pas d'un déménagement, mais d'une simple mise à jour de numérotation.

Bistr'Òsea

brasserie restaurant

Le restaurant de l'ESAT Òsea est ouvert depuis le 03 novembre 2025, au 467 Allée du Tacot 24750 TRELISSAC

Ouverture

Du Lundi au Vendredi
12h00 – 14h00

Informations et réservations :

05 53 24 97 47
www.bistrosea.com



Directeur de la publication : Hervé MAZIERE

Photos : archives de l'Apei Périgueux

Rédaction : Amélie BERCHE

Impression : Imprimerie Numérique de l'ESAT Òsea

05 53 54 46 49 imprimerie@apei-perigueux.fr